

Communiqué de presse

Pour tout renseignement complémentaire :

Sophie PETITOT

Sophie.petitot@fr.landwellglobal.com

Tel. 01 56 57 47 65

Paris, le 14/11/2006

Landwell Lyon se renforce et recrute Antoine LARCENA en qualité de directeur

Agé de 41 ans, Antoine Larcena (maîtrises de droit privé et de droit public, DEA de droit économique et social, DESS de gestion de l'IAE de Paris), vient de rejoindre Landwell & Associés en qualité de directeur pour diriger et développer le département « *Corporate Law* » du bureau de Lyon, afin notamment d'y renforcer l'activité Transactions et M&A juridique.

Au cours de ses quinze ans d'expérience, Antoine Larcena s'est particulièrement spécialisé en droit des sociétés, en droit financier et en droit boursier. Depuis le début de l'année 2002, il était directeur juridique du Groupe SIPAREX, l'un des principaux acteurs indépendant du *private equity* en France

Il a commencé sa carrière comme juriste chez Peugeot SA avant de devenir responsable du droit boursier et financier au sein du groupe Rhône-Poulenc (Rhône-Poulenc SA, Rhodia puis Aventis CropScience). Il a ensuite été chargé des questions juridiques liées au financement de la croissance externe du groupe Axa.

Le cabinet Landwell & Associés de Lyon, sous la direction de Louis Bravard, regroupe une vingtaine d'avocats et de juristes experts en fiscalité et en droit des entreprises qui assurent un conseil de proximité et accompagnent leurs clients dans leur développement régional, national et international. Cette nouvelle arrivée et la création d'un département spécialisé en M&A et en *private equity* témoignent de la volonté du cabinet Landwell d'accompagner le dynamisme économique de la région Rhône-Alpes.

Créé en 1971, Landwell, l'un des tout premiers cabinets d'avocats d'affaires national, est présent dans 9 grandes métropoles régionales (Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Rennes, Strasbourg) et regroupe plus de 400 avocats en France dont 300 à Neuilly. Leader en conseil fiscal (fiscalité nationale et internationale, prix de transfert, TVA et douane), il réunit également des spécialistes en droit des affaires, droit boursier et financier, droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies, droit social, droit de la concurrence et de la distribution. Il assure également la défense des entreprises devant les juridictions judiciaires, administratives, communautaires et arbitrales.

Landwell est le cabinet d'avocats correspondant de PricewaterhouseCoopers, première organisation mondiale de services intellectuels présente dans 148 pays.